

Conservation d'un site néolithique en milieu forestier : le camp Michelsberg du Vuylbeek à Watermael-Boitsfort (Belgique)

JC Prignon, Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement, Direction Nature et Forêt

Résumé

Daté d'environ 5000 BP, le camp néolithique du Vuylbeek est situé en forêt de Soignes (massif forestier de près de 4500ha localisé au sud est de Bruxelles) sur un étroit plateau sablo-limoneux localisé au confluent de 2 ruisseaux à une côte de 80m environ.

Il s'étend sur une superficie de 9 ha et est du type éperon barré, de forme ovale.

Jusqu'à 4 levées de terre et 3 fossés, renforcés à l'intérieur par une palissade protégeaient l'accès au site.

Des ramassages de surface et des fouilles successives au niveau des levées de terre ont livré un matériel constitué d'outils en silex (grattoirs, pointes foliacées, haches polies) et de céramique caractéristique de la culture du Michelsberg (vases et gobelets « tulipiformes » non décorés). Ce matériel semble témoigner d'une première phase d'occupation antérieure à l'édification des structures défensives.

Aucune structure correspondant à un village n'ont pour l'instant été découvertes à l'intérieur du périmètre

Comme dans la plus grande partie du massif sonien, il n'y a pas eu de défrichements postérieurs à cette occupation, ce qui a permis une très bonne conservation des structures encore bien visibles aujourd'hui, à l'exception de l'extrémité NE de l'éperon où la forêt a été remplacée par un parc et une zone de culture lors de défrichements opérés au 19^e siècle.

Cette zone défrichée est en outre séparée du reste du site par une voie ferrée qui le coupe transversalement en deux.

L'exploitation forestière et les travaux forestiers y ont été poursuivis jusqu'à la fin des années 90.

Des infrastructures récréatives (jeux pour enfants) ont malheureusement été installées sur une petite partie du site à la fin des années 90.

Un arrêté classant le site archéologique a été pris en 2002 et des mesures générales de protection ont été prévues dans le cadre du plan de gestion de la forêt de Soignes approuvé en 2003.

Ces outils garantissent une protection renforcée du site.

Tous les types de travaux forestiers y ont été définitivement interrompus afin de ne plus perturber le sous-sol archéologique et de garantir sa conservation à long terme.

L'élargissement programmé de la voie ferrée nécessitera cependant que toutes les mesures adéquates soient prises pour limiter l'impact des travaux sur le site archéologique (circulation d'engins, zone de travail, reconnaissances et fouilles de

sauvegardes éventuelles). Ces mesures ont été définies dans le cadre d'une étude d'incidences.

Références

- *Cabuy, Y., Demeter, S. (1994)- Atlas du sous-sol archéologique de la région de Bruxelles,9, Watermael-Boitsfort. Edité par le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale et les Musées royaux d'Art et d'Histoire.
- *Langhor, R., Mikkelsen, J. (2001)- Understanding soilscape evolution of the Belgian loess belt- a review of 25 years research. International working meeting on micropedology. Ghent, Belgium, July 9-13,2001, Mid-conference excursion.
- *Van der Ben, D. 1997. La forêt de Soignes. Passé, présent, avenir. Editions Racine, Bruxelles.
- *Vanwijnsberghe, S. (2002)- Projet de plan de gestion de la Forêt de Soignes, partie de Bruxelles-Capitale. Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement.

